



**Union Générale des Fédérations de Fonctionnaires CGT**

## **CIAS du 1ER JUILLET 2014**

Point 1 :

Approbation du PV du dernier CIAS en date du 13 mai 2014.

Déclaration liminaire commune des OS ( cf pièce jointe).

Madame la directrice de la DGAFP :

Ne reviens pas sur les questions générales, redis l'attachement de la ministre pour préserver le budget de l'action sociale,  
L'objectif mettre en place les mesures même si le compte n'y est pas, les mesures vont dans le bon sens.

Point 2 :

Le co-animateur de la commission budget présente un projet de budget qui répond aux attentes des agents.

Il rappelle le manque de sécurisation des prestations.

Il dénonce une baisse des crédits disponibles en 2014, pour autant un certain nombre de mesures devrait relancer la consommation.

Intervention co animateur CP Famille sur un focus concernant deux prestations : AMD et CV.  
(Cf. texte joints).

Réponse de la DGAFP :

La question de la fiscalisation et précarisation des prestations, on avance pour finaliser une position avant fin juillet, pour apporter la doctrine dès septembre. Sur vos priorités, on est dans un budget restreint, et même avec la meilleure compréhension il est impossible que le budget de l'action sociale augmente de 57%. La ministre s'appuiera sur votre hiérarchisation, même si les objectifs financiers ne sont pas atteints.

Sur l'AMD la DGAFP entend la demande de s'aligner sur les barèmes de la CNAV mais ce n'est pas d'actualité. Par contre la DGAFP est en contact avancé avec la CNAV et une plateforme dédiée pourrait être mise en place pour l'automne. De plus, la campagne de communication via le SRE devrait voir le jour au même moment.

Sur le chèque vacance, pour des raisons d'affichage ou d'opportunités, le cabinet ne souhaite pas qu'il y ait une campagne radio, dans le contexte actuel, ce n'est pas opportun. Par contre, dans la presse en direction des fonctionnaires.

Pour la délégation CGT : Patrick Brechoteau, Douniazed Zaouche, Carole Ricous et Ivan Baquer